

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3608>



Déclaration du SNES-FSU au CTPD du 4 octobre 2010

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: lundi 4 octobre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le rapport des inspecteurs généraux s'alarme enfin de « la baisse des moyens consacrés au remplacement », d' « un recours accru à des personnels non titulaires et des difficultés probables pour assurer le remplacement des professeurs absents. Il dénonce un « choix (celui de la baisse des moyens consacrés aux remplacements) qui « va dégrader la situation du remplacement, alors que la situation est déjà difficile » et, précisant que « le ministre insiste sur la nécessaire amélioration du remplacement » conclut que « quelque chose n'est pas cohérent dans cet ensemble. » et qu' « il est vraisemblable que ce choix budgétaire soit partiellement insincère et coûteux les académies pensant pouvoir recruter des vacataires au-delà de l'autorisation budgétaire pour assurer le remplacement des profs absents, en creusant un peu plus le déficit de masse salariale du programme 141 ». Nous ne saurions mieux dire !

Il est vrai que la qualité du service rendu aux élèves semble être, pour notre ministre, la dernière des préoccupations. La disparition probable de nombreuses formations destinées aux personnels faute de moyens semble confirmer cet état de fait. A partir du moment où tous les élèves voient les items du livret de compétences validés (peu importe comment), à partir du moment où chaque classe a, pour chaque heure de cours, une personne face à elle (peu importe ce qu'elle peut y faire), à partir du moment où tous les stagiaires ont un tuteur (peu importe la qualité de leur travail commun), les responsables académiques et nationaux de l'éducation nationale affichent leur satisfaction.

Dans un système éducatif qui tend à maltraiter chaque fois plus élèves et personnels, nous, représentants du SNES-FSU, nous inquiétons également du sort réservé aux élèves en situation de handicap et voudrions savoir ce qu'il en est de leur prise en charge, donc des recrutements et de la formation d'EVS et d'AVS dans notre département.

Le projet de budget 2011, poursuivant la saignée organisée depuis 2003, dégrade encore davantage la situation de l'Education Nationale, Les personnels, dans la logique des mouvements du 6 septembre pour l'Education Nationale, des 7 et 23 septembre et du 2 octobre, dans l'action intersyndicale contre le projet de réforme des retraites, exprimeront le 12 octobre encore leur rejet de cette politique qui porte des attaques sans précédent contre les services publics et les acquis sociaux issus des travaux et des luttes du Conseil National de la Résistance. Ils poursuivront leur mobilisation, dans et hors l'école, pour défendre l'idée d'une société solidaire, d'un enseignement de qualité et imposer par la lutte une autre politique.



Fédération Syndicale Unitaire